

## COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JANVIER 2025

### PRESENTS :

MM. Jean-Luc BERARD, Serge BERARD, Mme Laurence BEUGRAS, MM. Guy BOISSERIN, Jean-Marc BUGNET, Mme Josiane CHAPUS, M. Damien COMBET, Mme Christiane CONSTANT, MM. Jérôme CROZET, Thierry DILLESEGER, MM. Pierre FOUILLAND, Pierre FRESSYNET, M. Alain GARDETTE, Mme Françoise GAUQUELIN, MM. Jean-Louis GERGAUD, Martial GILLE, Jean-Philippe GILLET, Mme Valérie GRILLON, MM. Erwan LE SAUX, Guillaume LEVEQUE, Mmes Christine MARCILLIERE, Pascale MILLOT, Martine MORELLON, Mmes Claire REBOUL, Catherine STARON.

### ABSENTS REPRESENTES :

Mme Monia BEN SLAMA donne pouvoir à Mme Laurence BEUGRAS  
Mme Agnès BERAL donne pouvoir à Mme Valérie GRILLON  
M. Dominique CHARVOLIN donne pouvoir à Mme Martine MORELLON  
Mme Marie DECHESNE donne pouvoir à M. Jean-Philippe GILLET  
M. Ernest FRANCO donne pouvoir à Mme Pascale MILLOT  
Mme Patricia GRANGE donne pouvoir à M. Damien COMBET  
Mme Corinne JEANJEAN donne pouvoir à M. Pierre FOUILLAND  
M. Grégory NOWAK donne pouvoir à M. Jérôme CROZET  
M. Jean-François PERRAUD donne pouvoir à Mme Claire REBOUL  
Mme Céline ROTHEA donne pouvoir à Mme Françoise GAUQUELIN  
Mme Anne-Claire ROUANET donne pouvoir à Mme Christine MARCILLIERE  
M. Roland WILPUTTE donne pouvoir à Mme Christiane CONSTANT

### ABSENTS :

Néant

**SECRÉTAIRE :** Mme Christiane CONSTANT

Ouverture de la séance à 18h30

## 1/Compte-rendu des décisions de la Présidente et du Bureau selon la délibération du 06 juillet 2020 portant délégation à Madame la Présidente sur la période du 12 novembre 2024 au 14 janvier 2025

*Compte-rendu des décisions prises par Mme La Présidente en vertu de la délégation de principe accordée par les délibérations 2020-31 et 2020-32 en date du 6 juillet 2020, conformément aux articles L3611-3, L3611-2, L 3221-10-1, L 3221-11, L 3221-12 et L 3221-12-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

*L'assemblée délibérante prend acte à l'unanimité des membres présents des décisions prises sur la période du 12 novembre 2024 au 14 janvier 2025.*

## 2/RAPPORTS

### 2.1 – ADMINISTRATION

*Rapporteur : Madame Françoise Gauquelin*

**2025-01 : Installation d'un nouveau conseiller communautaire et représentation au sein des commissions thématiques**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

**2025-02 : Délégation de pouvoir du conseil communautaire à Madame La Présidente en matière de Marché Public : modification**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

### **2025-03 : Convention de prestation de service : promotion du territoire et développement touristique de l'Aqueduc festival 2025 - approbation**

**M Combet** explique qu'à partir de demain il y aura des éléments de communication sur le festival. Les deux têtes d'affiche sont Earth, Wind and Fire et Caravan Palace. Il y aura deux soirées avec deux ambiances. Il y aura des chefs connus, des pâtisseries, des vigneron. Le festival mettra en valeur l'Aqueduc et la gastronomie locale. Il y aura de la musique et les shows cooking. Le levier touristique est très important. Le but est de faire de ce festival un événement qui compte.

La contrepartie de la participation de la CCVG, à ce festival, est l'élargissement du prix accordé aux habitants de Chaponost à l'ensemble de la population de la CCVG c'est-à-dire 30 euros une soirée et 58 euros les deux soirs au lieu de 39 et 69 euros.

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

### **2025-04 : Convention de télétransmission des actes budgétaires : Avenant 1**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

### **2025-05 : Présentation du rapport d'égalité femmes-hommes 2024**

Mme Gauquelin rapporte qu'il y a deux hommes de plus cette année. Il n'y a pas égalité comme l'année dernière. Il y a plus de techniciens hommes que de techniciens femmes. Les femmes sont plus présentes dans la catégorie A. Dans les catégories B et C, les hommes sont majoritaires. Dans les collectivités, les salaires pour les hommes et les femmes sont identiques, mais à la CCVG les hommes sont plus âgés donc les grades sont plus hauts et les salaires plus importants. Il y a quatre femmes qui sont à temps partiel. Il y a plus de congés maladie chez les femmes que les hommes, mais cela comprend également les jours enfants malades.

## **2.2 – FINANCES**

Rapporteur : Madame Catherine Staron

### **2025-06 : Adoption du DOB-ROB (débat d'orientation budgétaire et rapport d'orientation budgétaire) 2025**

L'assemblée délibérante prend acte du DOB-ROB

## **2.3 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET VIE DES ENTREPRISES**

Rapporteur : Monsieur Serge Bérard

### **2025-07 : Acquisition de la parcelle AV 51 à Brignais sise Moninsable**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

### **2025-08 Convention d'animation économique du territoire, de la pépinière et de l'espace création - Reprise d'entreprises de la Vallée du Garon : Approbation**

**Mme Gauquelin** précise qu'elle ne peut pas gérer ce dossier, car elle est présidente de la CCVG et delà, une procédure est mise en place.

**M. Bérard** précise que la création de cette SPL donnera plus de souplesse de gestion pour la Pépinière. La SPL reste sous la direction « philosophique » de la CCVG et de la commission économique.

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

## **2.4 – AMENAGEMENT**

Rapporteur : Madame Françoise Gauquelin

### **PLH : Etat récapitulatif des garanties d'emprunts accordées aux bailleurs sociaux**

*L'assemblée délibérante prend acte de l'état récapitulatif des garanties d'emprunts.*

**2025-10 - PLH : garantie d'emprunts VILOGIA – 16 Chemin du Bois Brignais pour un montant de 177 311€**  
*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

**2025-11 - PLH SOLIHA : convention pluriannuelle d'objectifs SOLIHA – Améliorer les conditions d'habitat des ménages modestes dans le parc privé existant**  
*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

## 2.5 – AGRICULTURE

Rapporteur : M. Jérôme Crozet

**2025-12 - Convention de partenariat COPAMO /CCVG pour la collecte des plastiques agricoles usagés**  
*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

**2025-13 - Acquisition foncière de parcelles agricoles lieu-dit « Petit félin » à Vourles**  
*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

**2025-15 - Chantiers biodiversité : convention de réalisation et d'entretien d'aménagements naturels avec l'exploitation Astulfonti Production (Vourles)**  
*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

## 2.6 – ENVIRONNEMENT

Rapporteur : M. Damien Combet

**2025-14 : Espaces Naturels Sensibles du Plateau Mornantais : candidature auprès de la SAFER pour une acquisition foncière parcelle AP 34 sur Montagny**  
*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

## 2.7 – TRANSITION ECOLOGIQUE

Rapporteur : Monsieur Damien Combet

**2025-09 : Démarche Territoire Engagé pour la Transition Ecologique (TETE) – Label Climat-AirEnergie – Demande de labellisation 2 étoiles**  
*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

## 2.8 – TOURISME

Rapporteur : Monsieur Damien Combet

**2025-16 - OTI : Versement d'une subvention complémentaire - Mise en place d'une convention partenariat**  
*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

**2025-17 SPL Destinations Monts du Lyonnais : mise en place de la convention cadre 2025-2027**  
*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

## 2.9 – PATRIMOINE ET BATIMENTS COMMUNAUTAIRES

Rapporteur : Monsieur Guy Boisserin

**2025-18 - Acquisition de la parcelle AP 331p à Chaponost sise 59 Rue Etienne Gros**

**Mme Gauquelin explique** les trois volets de la politique agricole de la CCVG. Il y a une politique foncière pour encourager les agriculteurs à s'installer. Il y a eu la construction d'un bâtiment agricole pour encourager l'installation des jeunes agriculteurs. Le troisième volet concerne l'installation des agriculteurs. Le but est de les aider à se loger avec un budget raisonnable.

Il est demandé si les bâtiments du tennis sont compris dans cette délibération.



M. Boisserin répond que non. Le terrain fait 1900m<sup>2</sup> sur un total de 12 000 m<sup>2</sup>. Le reste est laissé à la ville de Chaponost.

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

**2025-19 Acquisition des parcelles AT 0029,0030, 0031 et 0032 à Montagny sises Chemin du Stade**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

**2025-20 : Secteur Gare de Brignais : Acquisition ténement DEUX FLEUVES**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

## 2.10- VOIRIE

Rapporteur : Monsieur Jean-Louis Gergaud

**2025-21 : Acquisition de la parcelle AA 17 à Vourles lieu-dit « Les Goules »**

Mme Staron précise que la parcelle est située avant la caserne des pompiers pour réaliser un rond-point afin de permettre le passage des bus TCL.

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

**2025-22 - Financement des travaux pour la réalisation d'un parking de stationnement aux 7 Chemins - Angles RD342 et 36**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

## 2.11 - DEVELOPPEMENT SOCIAL

Rapporteur : Madame Josiane Chapus

**2025-23 : Analyse des pratiques professionnelles : reconduction de l'intervention - février 2025 à décembre 2025**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

## 3/DIVERS

Les sujets inscrits à l'ordre du jour sont épuisés.  
La séance est close à 20h30

À Vourles, le 28 janvier 2025

Françoise Gauquelin  
Présidente  
Signé le, 21/02/2025,  
GAUQUELIN Françoise

Christiane Constant  
Secrétaire de séance